

**Saki ACIMAN**  
CETMO

## **Conclusions et clôture du séminaire**

Pour clôturer ce séminaire, permettez-moi de faire une réflexion générale pour reprendre quelques-uns des commentaires qui ont été faits ici aujourd'hui, en guise de conclusion non-exhaustive.

Nous avons commencé hier en parlant de l'importance des infrastructures pour que la fluidité du transport puisse aller de l'avant, et nous sommes heureux ce matin d'apprendre, comme l'a signalé le représentant de la Direction générale Energie et Transports de la Commission européenne, que la Commission a repris la priorité de cette question.

D'autre part, il a été dit que les obstacles à la facilitation des transports sont nombreux et surtout de nature variée, et qu'ils touchent à l'ensemble de la chaîne des transports, aussi bien au niveau du transport terrestre que maritime. Ils touchent l'ensemble des intervenants qui y sont associés, tels que les administrations publiques, les chargeurs et les différents opérateurs de transport. Il y a des problèmes au niveau des coûts, de la manutention, de la congestion portuaire, au niveau de la formation, de l'harmonisation et de la simplification des procédures, des problèmes de concurrence, des problèmes d'équipement et des problèmes de transparence. Mais il semble aussi que la solution de ces problèmes est conditionnée par l'atteinte d'une masse critique équilibrée dans les échanges des deux côtés et par les possibilités des pays du Sud d'aller de l'avant dans leur mise à niveau.

Pour aborder ce problème, il serait souhaitable de mettre en place des conditions qui permettent un développement des stratégies régionales entre administrations et entre opérateurs, et que certaines activités ou actions mentionnées au cours du séminaire soient développées. Parmi celles-ci, j'en reprends quelques-unes, simplement à titre d'exemple :

- l'étude de l'organisation du transport et des chaînes de flux tendu dans le cadre des stratégies des chargeurs et des opérateurs ;
- la définition et la promotion de l'extension des réseaux transeuropéens de transport vers le sud de la Méditerranée, comme instrument nécessaire pour l'établissement de ces stratégies maritimes et portuaires ;
- l'étude et l'application d'un cadre réglementaire harmonisé, sur la base des accords internationaux et multilatéraux existants (comme ceux développés au sein de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies) et sur la base de la législation en vigueur et en cours de discussion au niveau de l'Union européenne ;
- le renforcement des activités de formation pour le personnel opérationnel et pour l'ensemble des communautés portuaires et logistiques, en vue d'obtenir la diminution du temps de transit des marchandises ;
- un nécessaire encouragement à la mise en place d'initiatives liées au commerce électronique et à l'échange de données informatisé, qui soient à leur tour liées fortement

au processus d'harmonisation et de simplification des procédures, qui aillent au-delà des frontières nationales et qui intègrent aussi l'ensemble des opérateurs intervenant dans les échanges commerciaux ;

- la poursuite des relations entre les diverses administrations concernées des différents pays en vue d'approfondir les efforts nécessaires à la facilitation du commerce et du transport, moyennant toutes les réunions et les initiatives nécessaires, comme celles que nous venons de tenir ;
- la mise à disposition du Forum Euro-méditerranéen des Transports et de ses groupes de travail, par le secrétariat du Groupe des ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale, de la documentation des exposés et des réflexions de ce séminaire.

Il faut aussi que je vous dise que les documents que vous avez fournis, ainsi que ces réflexions, seront publiés prochainement par le CETMO, et ils permettront ainsi la diffusion des problèmes exposés et des commentaires réalisés.

Je crois avoir par ces quelques mots effectué un inventaire, non exhaustif comme je l'ai dit en introduction, mais un inventaire tout de même des préoccupations dont il a été fait état hier et aujourd'hui. Je voudrais, pour terminer, vous remercier de votre présence et de l'intérêt, au niveau des différents pays, que vous avez porté à ce séminaire. La collaboration que nous menons avec vous ne peut que bénéficier à l'ensemble de notre région. Et c'est là notre objectif principal : le développement de notre région à partir de l'effort dans le secteur des transports pour obtenir une région économiquement et socialement de première importance.

Je voudrais aussi remercier les institutions internationales qui nous ont accompagnés, aussi bien la Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU) que la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies et la Commission européenne, pour la collaboration et l'effort réalisé pour participer à ce séminaire. Finalement, permettez-moi de vous remercier de votre patience, étant donné le grand nombre de participants, qui nous a débordés. J'espère que, s'il y a eu des problèmes dans l'organisation ou le déroulement des travaux, vous serez indulgents avec nous, car vous savez que nous travaillons toujours dans un esprit de coopération pour le bien de notre région.

Je vous remercie.